Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260427-23_2026B-DE

GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 23/2026	OBJET : Approbation du budget primitif 2026
Date de la convocation : 21/04/2026 Date de la séance : 27/04/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Hassan EL AZRAOUI, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Roland TINET, Martine BATT, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Marc DE GIORGI, Zahia LAZAAL, Pinar KESER, Séverine COENART, Nermin ABAZ, Bisma SENOUCI, Alain MOREL, Daniel BOURQUIN, Céline GROS, Natacha HEMONET, Yasmina TABECHE, Jacinthe NUNHOLD
Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Membres représentés : 4 Membres absents non excusés : 0 Votants : 29	Membres représentés : Mme Nadia LAKHDER donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Hidir DEMIR donne pouvoir à Mme Pinar KESER M. Ouafdi ADNANI donne pouvoir à M. Hassan EL AZRAOUI M. Fouad EL HAMINE donne pouvoir à Mme Yasmina TABECHE
VOTE : MAJORITÉ POUR : 22 CONTRE : 4 (MM. BOURQUIN, MOREL, GROS, HEMONET) ABSTENTIONS : 3 (MM. TABECHE, NUNHOLD, EL HAMINE)	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 29/04/2026 et de sa publication le 30/04/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 27/04/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 30/04/2026	

Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le budget primitif 2026 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	6 800 000,00 €	6 315 325,53 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)		484 674,47 €
Total section de fonctionnement	6 800 000,00 €	6 800 000,00 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260427-23_2026B-DE

GRAND CHARMONT

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement (y compris C/1068)	2 334 141,04 €	3 708 840,56 €
Reste à réaliser 2025	555 130,56 €	61 159,44 €
Déficit d'investissement reporté (D001)	880 728,40 €	
Total section d'investissement	**3 770 000,00 €**	**3 770 000,00 €**
TOTAL DU BUDGET	**10 570 000,00 €**	**10 570 000,00 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes ;

Vu la délibération n°556-2026 en date du 23 février 2026 portant sur la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n°553-2026 en date du 23 février 2026 adoptant le compte financier unique de l'exercice budgétaire 2025 ;

Vu la délibération n°554-2026 en date du 23 février 2026 approuvant l'affectation des résultats 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Adopte le budget primitif 2026 tel que présenté ci-dessus ;**
- **Autorise Madame le Maire à procéder, pour l'exercice budgétaire 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.**

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.

MAIRIE DE GRAND-CHARMONT (Doubs)

Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI